

TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE CIVILE ET DES DROITS DE GREFFE



1<sup>er</sup> janvier 2022

	CLASSE I 0.01\$ à 15 000.00\$		CLASSE II 15 000.01\$ à 85 000.00\$		CLASSE III 85 000.01\$ à 300 000.00\$		CLASSE IV 300 000.01\$ et plus		CLASSE V Séparation Divorce Dissolution, Union civile
	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	PHYSIQUE
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, DEMANDE RECONVENTIONNELLE	217.00 \$	184.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	650.00 \$	553.00 \$	867.00 \$	737.00 \$	325.00 \$
RÉPONSE, OPPOSITION ET AUTRES ACTES ASSIMILÉS	108.00 \$	92.25 \$	108.00 \$	92.25 \$	217.00 \$	184.00 \$	217.00 \$	184.00 \$	163.00 \$
INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT	217.00 \$	184.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	650.00 \$	553.00 \$	867.00 \$	737.00 \$	325.00 \$
CONTESTATION, DEMANDE D'ANNULATION OU OPPOSITION EN MATIÈRE D'EXÉCUTION OU SAISIE AVANT JUGEMENT	108.00 \$	92.25 \$	108.00 \$	92.25 \$	217.00 \$	184.00 \$	217.00 \$	184.00 \$	163.00 \$
RÉTRACTATION DE JUGEMENT	217.00 \$	184.00 \$	217.00 \$	184.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	163.00 \$
AVIS D'EXÉCUTION, AVIS D'EXÉCUTION MODIFIÉ	54.25 \$	46.50 \$	54.25 \$	46.50 \$	54.25 \$	46.50 \$	54.25 \$	46.50 \$	46.50 \$
	VALEUR DE L'OBJET EN LITIGE OU SOMME RÉCLAMÉE NON DÉTERMINÉE				DÉPÔT DE DOCUMENTS PRÉVU À UNE LOI (C-25.01) (sauf dépôt selon la Loi Divorce, Exécution réciproque, Régie du logement)				59.25 \$
	COUR DU QUÉBEC		COUR SUPÉRIEURE						
	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE					
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, DEMANDE RECONVENTIONNELLE	217.00 \$	184.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	COPIE D'ACTE NOTARIÉ (22.5) 22.10\$ + 4.65\$/page à compter de la 6 <sup>e</sup>				
RÉPONSE, OPPOSITION ET AUTRES ACTES ASSIMILÉS	108.00 \$	92.25 \$	217.00 \$	184.00 \$	COPIE DE DOCUMENTS (22.2) 3.45\$/page pour les 10 premières pages, 0.50\$/page suivante				
INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT	217.00 \$	184.00 \$	434.00 \$	369.00 \$	REPRODUCTION SUR SUPPORT TECHNOLOGIQUE DE TOUT DOCUMENT 5.40\$ pour le coût du support + coût de la copie du document				
CONTESTATION, DEMANDE D'ANNULATION OU L'OPPOSITION EN MATIÈRE D'EXÉCUTION OU SAISIE AVANT JUGEMENT	108.00 \$	92.25 \$	217.00 \$	184.00 \$					
RÉTRACTATION DE JUGEMENT	108.00 \$	92.25 \$	217.00 \$	184.00 \$					
	MORALE	PHYSIQUE	SERVICES FINANCIERS Jugement de distribution, ou confection d'un état de collocation.....3% Dépôt judiciaire ou cautionnement : ▶ sur 10 000.00\$ ou moins .....4% + 0,50% sur excédent de 10 000.00\$		DIVORCE, SÉPARATION, DISSOLUTION D'UNION CIVILE ET ANNULATION DE MARIAGE (CONJOINTE)		PHYSIQUE		
POURVOI EN CONTRÔLE JUDICIAIRE (ART. 529 À 535 C.P.C.) OU TOUT ACTE DE MÊME NATURE ET INJONCTION	325.00 \$	276.00 \$							
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE	2 168.00 \$	1 843.00 \$							108.00 \$
RÉCLAMATION SUR SAISIE-ARRÊT OU SUR DÉPÔT VOLONTAIRE (ART. 664 À 670 C.P.C.)	43.25 \$	36.75 \$	PROCÉDURE NON CONTENTIEUSE						
LES MESURES PROVISIONNELLES (ART. 516 À 528 C.P.C.)	108.00 \$	92.25 \$	Présentation d'une demande portant sur un ou plusieurs des objets MENTIONNÉS à l'art. 15 du tarif, soit les suivants :						
FRAIS POUR L'AUDIENCE (INSTRUCTION AU FOND D'UNE AFFAIRE)	325.00\$/jour 163.00\$/demi-journée	276.00\$/jour 139.00\$/demi-journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Autorisation de consentir aux soins non requis par l'état de santé d'une personne âgée de moins de 14 ans ou inapte à consentir ;</li> <li>▶ Aliénation d'une partie du corps d'un mineur ou majeur inapte ;</li> <li>▶ Jugement déclaratif de décès ;</li> <li>▶ Tutelle à l'absent ou au mineur, émancipation du mineur, régime ou mandat de protection du majeur ;</li> <li>▶ Nomination, désignation ou remplacement de toute personne qui doit, selon la loi, être fait par le tribunal, ainsi que les demandes de cette nature en matière de tutelle au mineur, régime de protection des majeurs, succession et administration du bien d'autrui ;</li> <li>▶ Placement et adoption de l'enfant ainsi qu'attribution du nom de l'adopté ;</li> <li>▶ Modification du registre de l'état civil ;</li> <li>▶ Vérification de testaments, obtention de lettres de vérification en matière de succession, liquidation et partage ;</li> <li>▶ Administration d'un bien indivis, d'une fiducie ou du bien d'autrui ;</li> <li>▶ Acquisition du droit de propriété d'un immeuble par prescription ;</li> <li>▶ Inscription ou rectification, réduction ou radiation d'une inscription sur le registre foncier ou RDPRM ;</li> <li>▶ Délivrance d'actes notariés ou remplacement et reconstitution d'écrits ;</li> <li>▶ Demandes d'exemption ou suspension de l'obligation de verser la pension alimentaire et arrérages</li> </ul>						
ÉTAT DES FRAIS DE JUSTICE (OPPOSITION OU HOMOLOGATION)	54.25 \$	46.50 \$							
MATIÈRE IMMOBILIÈRE, POUR L'EXÉCUTION DU DEVOIR DU GREFFIER, CONTESTATION D'ÉTAT DE COLLOCATION	217.00 \$	184.00 \$							
APPEL COUR SUPÉRIEURE, COUR DU QUÉBEC									
▶ Déclaration d'appel	108.00 \$	92.25 \$							
▶ Rejet d'appel, contestation	54.25 \$	46.50 \$							
DEMANDE DE RÉVISION DE MESURES ACCESSOIRES ORDONNÉES PAR UN JUGEMENT DE SÉPARATION DE CORPS, DIVORCE, DISSOLUTION DE L'UNION CIVILE OU NULLITÉ DE MARIAGE / UNION CIVILE, AINSI QUE POUR TOUTE DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE OU DEMANDE D'UN JUGEMENT RELATIVES À LA GARDE D'ENFANTS OU AUX OBLIGATIONS ALIMENTAIRES		163.00 \$							
DEMANDE PRÉSENTÉE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Chapitre C-24-2)		108.00 \$							
DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ET CONCLUSION DU NOTAIRE		54.25 \$	Procédure non contentieuse NON MENTIONNÉE à l'article 15 du tarif						108.00 \$
*AUCUNS FRAIS pour une demande visant à confier une personne aux soins d'un établissement de santé									